NANCY MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE NANCY • 07-08/13 • WWW.NANCY.FR

DOSSIER

ENTRETENIR (ENSEMBLE) LES ESPACES VERTS

RENCONTRE MES ÉCOLES ET MOI

SOMMAIRE

4 > ACTUALITÉS

P.4 Les rythmes scolaires
P.6 Les engagements du Conseil de jeunes
P.7 Un technopôle coloré et créatif

P.8 Renaissance : la petite exposition qui en dit long

10 > DOSSIER

Entretenir (ensemble) les espaces verts

15 > QUARTIERS

P.16 Permis de construire : l'ABF a souvent son mot à dire
P.17 Haut-du-Lièvre : du Cèdre Bleu aux jardins partagés
P.18 Le Pavillon de l'Orangerie : une salle sur le Plateau

20 > TRIBUNES LIBRES

22 > À SUIVRE

P.23 NJP publie ses mémoires

P.24 Nancy dans le sens de la lecture
P.25 Le centenaire de la Grande Guerre
p.26 Lauréats de la fraternité
p.27 Rencontre : mes écoles et moi

SI VOUS NE RECEVEZ PAS NANCY MAG…

Malgré tout le soin que nous apportons à superviser nos prestataires, il peut arriver que votre boîte aux lettres soit « oubliée » lors de la distribution de Nancy Mag. Il faut savoir que certains dispositifs (digicodes, entrées de résidences sécurisées…) représentent des obstacles pour les personnes chargées de diffuser notre magazine. Les différents systèmes « stop pub » peuvent également perturber leur mission. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place en ville près de 90 dépôts de proximité où vous pouvez toujours trouver Nancy Mag : la liste est consultable sur www.nancy.fr. Mais au cas où vous constateriez une absence anormale ou prolongée de notre magazine dans votre boite aux lettres, n'hésitez pas à nous le faire savoir par téléphone, au 03.83.85.31.00 ou par mail : communication@mairie-nancy.fr. Nous demanderons alors à notre prestataire de remédier le plus efficacement possible à cette situation.

ville de Nancy

LES CODES QR : POUR ALLER PLUS LOIN DANS L'INFO
Vous trouverez dans cette nouvelle version du NancyMag des codes QR qui donnent accès, par le biais d'un smartphone, à du contenu multimédia. En un clic et grâce à une application dédiée, découvrez des vidéos, photos, diaporamas, ou reportages qui enrichissent la version papier du NancyMag.

Directeur de publication : André Rossinot • Rédacteur en chef : Gérald Bonzé • Rédactrice en chef adjointe : Ségolène de Calan • Ont collaboré à ce numéro : Simon Anheim, Elise Descamps, Cécile Mouton, Laurent Piquard, Aurélie Vion, Marcel Zython • Photos : Serge Martinez, Christophe Cossin, Adeline Schumacker • Assistante : Muriel Le Guevel tél. 03 83 85 31 00 • Création graphique : Publicis Activ • Impression : Berger Levrault • Tirage : 62000 exemplaires • Dépot légal n°141 • Imprimé sur du papier issu de forêts en gestion durable.

EDITO

L'exposition "La ville révélée", au Palais du Gouvernement, a déjà accueilli plus de 40 000 visiteurs depuis son ouverture, et c'est un succès mérité, car elle explique avec clarté comment le visage actuel de Nancy a commencé à prendre forme à la Renaissance.

C'EST EN CONNAISSANT LES ÉTAPES SUCCESSIVES DE LA CONSTRUCTION D'UNE VILLE QUE L'ON PEUT LE MIEUX PERCEVOIR LES ENJEUX DE SON ESSOR ET S'Y IMPLIQUER

André Rossinot

Dans le numéro de février de Nancy Mag, je vous avais recommandé d'aller la voir : je pense en effet que c'est en connaissant les étapes successives de la construction d'une ville que l'on peut le mieux percevoir les enjeux de son essor et s'y impliquer, que cela soit en tant que citoyen ou en tant qu'élu. C'est la raison pour laquelle je vous suggère aujourd'hui de vous intéresser à deux autres expositions qui évoquent des sujets essentiels pour Nancy et le Grand Nancy dans les prochaines années.

La première, installée dans la Fabrique, près de la gare, au rez-de-chaussée de l'immeuble République – un lieu dédié au dialogue et à la concertation -, concerne la réalisation des équipements prévus précisément dans ce quartier de Nancy Grand Cœur et elle s'appelle "La ville révélée, la suite"… ce qui n'est évidemment pas un hasard. Elle aborde en particulier les questions liées à l'osmose entre le Nancy de Charles III et les fonctions d'une cité moderne : commerces de centre-ville et du marché central, gare TGV et pôle multimodal de déplacements, ligne 2, Centre de congrès…

L'autre exposition nous emmène, elle, sur les Rives de Meurthe, sur les bords de cette rivière qui constitue un trait d'union naturel pour une bonne partie de l'agglomération. Elle prend place dans un lieu tout aussi représentatif de Nancy qui évolue et se transforme : la Grande Halle rénovée de l'ancien marché aux bestiaux, reconvertie désormais en espace d'expérimentation, de croisement des cultures et des technologies urbaines au sein du Technopôle Renaissance.

Là, sous la forme d'un atelier ouvert à l'échange avec les visiteurs, il s'agit de présenter ce que signifie la reconquête de la ville sur elle-même dans un quartier qui a connu les heures fastes puis les moments sombres de l'industrialisation, avant de renaître peu à peu depuis le milieu des années 80 et les travaux d'aménagement de la Meurthe. Beaucoup parmi vous le savent, c'est un dossier dans lequel je me suis longuement investi et qui mérite qu'on lui accorde encore beaucoup d'attention. Un seul exemple : en cinq ans, nous venons d'y réhabiliter plus de 150 logements anciens, dont bon nombre ont été remis sur le marché du locatif social à cette occasion.

On le voit bien ici : il y a un lien étroit, constant, entre le travail que nous, élus, menons pour aménager notre ville et les nécessités, encore plus vitales en temps de crise, du développement économique et du maintien des liens de solidarité. C'est une alchimie parfois difficile à mettre en œuvre, mais je crois qu'à Nancy, ensemble, nous tenons le bon cap en poursuivant une politique où l'humain, le goût de s'engager dans des projets partagés et durables l'emportent sur les seuls jeux stériles des théories et des polémiques.

Cette ligne de conduite, je souhaite bien sûr la voir perdurer au moment où une nouvelle génération s'apprête à promouvoir ses propres idées pour notre ville. Le débat qui se déroulera dans les prochains mois me donnera évidemment l'occasion de m'exprimer, de dire ce que je crois utile pour Nancy et le Grand Nancy : je serai au rendez-vous, fidèlement vôtre.

En dépit de son handicap, Nathalie Trabucco se déplaçait un peu partout dans Nancy, ce qui contribuait à la pertinence de ses diagnostics de terrain.

HOMMAGE NATHALIE TRABUCCO, L'EXEMPLAIRE

Il y a un peu plus d'un an décédait Nathalie Trabucco-Hennemann. Impossible de laisser passer cette date sans rappeler la mémoire de celle qui a tout fait pour la compréhension et la solidarité entre personnes valides et handicapées. Atteinte dès l'enfance d'une myopathie extrêmement invalidante, Nathalie Trabucco était, comme le note André Rossinot, *« l'incarnation de la gagne généreuse »*. A la Commission communale consultative des personnes handicapées, au conseil de surveillance du CHU, à la conférence intercommunale du logement ou bien-sûr à la tête de l'AMIH, l'Association pour une meilleure information des personnes handicapées, qu'elle avait fondée, cette femme qui ne pouvait se déplacer qu'en fauteuil roulant a déployé des trésors d'intelligence et de sensibilité pour encore et toujours imaginer les bonnes solutions aux problèmes que rencontrent quotidiennement celles et ceux qui vivent avec un handicap. *« Vous ressemblez un peu à cette ville à laquelle vous êtes attachée, ouverte et battante, refusant la fatalité, animée par la volonté d'aller de l'avant, énergique et solidaire »* lui avait dit un jour André Rossinot. Et c'est vrai : entre Nancy et Nathalie Trabucco, il y avait un lien qui ne disparaîtra pas.

LES RYTHMES SCOLAIRES : UN PROJET ÉDUCATIF À BÂTIR

Important pour les écoliers, leurs maîtres et leurs familles, le débat sur les rythmes scolaires n'a pas été esquivé en conseil municipal le 24 juin, après avoir été déjà plusieurs fois évoqué lors de précédentes séances. La décision de la Ville de reporter la mise en œuvre du dispositif à la rentrée 2014 est connue : Sophie Mayeux, l'adjointe à l'enseignement, comme Laurent Hénart, ont rappelé à ce propos qu'un tel délai est indispensable pour trouver et former un volant suffisant de personnel compétent à même d'animer les nouvelles activités périscolaires. Un gage de sérieux que Nancy veut conjuguer avec une réflexion approfondie dans le domaine du projet éducatif. C'est la raison pour laquelle une série de rencontres de concertation s'est tenue dans le cadre des conseils d'école et qu'un questionnaire détaillé sur l'organisation des rythmes scolaires a été envoyé à tous les parents concernés.
Premières propositions issues de ce dialogue : des horaires précis (avec ouverture des portes à 8h35, début des cours à 8h45, fin de la classe à 16h), une volonté de développement du périscolaire mais aussi des « facilitations » de la vie familiale, qu'il s'agisse de l'accueil matinal ou de la pause déjeuner… Prochaine étape, des groupes de travail avec des parents volontaires vont être mis en place dès la rentrée 2013. Si vous souhaitez y participer, rien de plus simple : il suffit de prendre contact avec le 03.83.85.31.70 ou avec enseignement@mairie-nancy.fr

- Un document a été distribué à toutes les familles pour répondre en détail aux questions pratiques qu'elles peuvent se poser sur le dispositif à partir de la rentrée 2014. Il est également consultable en ligne sur www.nancy.fr

Flashez ce code pour voir plus d'informations

BESOIN D'UN NOTAIRE ? DEMANDEZ VOTRE PASS !

Ils viennent d'arriver à l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier : les Pass' notaires ! De la forme d'un chéquier, ces petits coupons créés par la Chambre départementale des notaires, l'Association des maires de Meurthe-et-Moselle et le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) permettent, sur demande, de bénéficier d'une consultation notariale gratuite. De quoi se faciliter la tâche et se rassurer face à toutes les questions et démarches administratives relatives aux mariages, divorces, donations, successions, ventes immobilières… et autres événements de la vie. Ce Pass'notaires est accompagné d'un petit guide pratique et 34 notaires sont partenaires de l'opération.
Pour plus de renseignements, contactez la Chambre départementale des notaires : 03 83 35 43 14.

Des palets pour écraser sa cigarette avant de la jeter dans la corbeille.

STOP AUX MÉGOTS PAR TERRE !

À partir de juillet, à l'initiative de la délégation au développement durable animée par Jean-François Husson et Magali Delmas-Schaeffer, les poubelles du centre-ville de Nancy sont équipées d'éteignoirs à cigarettes. Des petits palets en résine noire qui permettent aux fumeurs d'écraser leur cigarette d'un simple geste avant de la jeter dans la corbeille plutôt que sur le trottoir, la chaussée ou le caniveau. *« Les mégots posent un gros problème de toxicité car lors du lavage des rues, ils finissent dans les égouts,* souligne Lorraine Vicq, chargée de mission au sein du service. *Ainsi, les nombreuses substances chimiques qu'ils contiennent se dégradent très lentement et polluent durablement l'eau. »* Un mégot à lui seul est susceptible de contaminer 500 litres d'eau. Quand on sait qu'une ville comme Nancy est capable d'accumuler plusieurs millions de mégots par an, on comprend mieux tout l'enjeu de ces éteignoirs à cigarettes. Alors, adoptez le bon geste !

NANCY, CAPITALE DU VIVRE ENSEMBLE

Membre de la Coalition européenne des villes contre le racisme et les discriminations (ECCAR) sous l'égide de l'UNESCO, Nancy accueillera pour la première fois sa conférence générale 2013 du 16 au 18 octobre. Réunissant 100 villes membres, cette manifestation bisannuelle est pour chaque collectivité l'occasion de faire des propositions et de croiser les regards sur les moyens d'agir dans les domaines de l'emploi, la culture, le logement, l'éducation, la santé, etc.
« Si en 2008 à Bologne, les discussions étaient très axées sur le racisme, elles s'élargissent désormais à toutes les formes de discriminations et au mieux vivre ensemble dans un monde qui change, note Lucienne Redercher, adjointe aux Droits de l'Homme. *Il s'agit de nous recentrer sur les valeurs humanistes de Nancy, de les partager pour s'ouvrir au monde »*. Une volonté qui se traduit cette année par l'invitation à la conférence des coalitions des villes arabes et nord-américaines, ainsi que des cités françaises de plus de 50 000 habitants.

LA VILLE ET LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Parce que la santé, c'est la vie, le Contrat local de santé signé le 15 mars 2013 pour 4 ans entre le Grand Nancy, la Préfecture de Meurthe et Moselle et l'Agence régionale de santé (ARS), poursuit une ambition : favoriser sur le territoire bien être et qualité de vie des habitants. *« C'est cela aussi une ville durable »*, tient d'emblée à souligner Valérie Jurin, adjointe au maire et présidente du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS dont fait partie Nancy depuis 1998.
Le contrat vise à faire le lien entre les différentes démarches de santé existantes sur le territoire, à les faire connaître et à favoriser le travail en réseaux de tous les acteurs qu'ils soient professionnels, associatifs… Une meilleure coordination pour un accès aux soins amélioré et une politique de prévention ambitieuse. *« Avec une attention toute particulière portée aux personnes en situation de précarité »* souligne Jean-Marie Schléret, conseiller délégué à la santé. *« Au Centre communal d'action sociale de la Ville, elles sont aidées dans leurs démarches : on va faire un état des lieux de leurs droits en matière de santé et les orienter vers les bons organismes comme les services sociaux de la Caisse d'assurance maladie »*. Autre exemple : « l'offre de complémentaire santé » qui permet aux plus vulnérables de bénéficier d'une mutuelle à moindre coût.

Les nouveaux élus autour de Chantal Carraro, la conseillère déléguée à la jeunesse.

CONSEIL DE JEUNES

L'ENGAGEMENT, ÇA LEUR PARLE !

La 9e mandature du Conseil des Jeunes de la Ville de Nancy vient de débuter. Rencontre avec deux conseillers, pour vivre le Conseil des Jeunes de l'intérieur.

« Je me suis engagée, parce que je voulais voir ce que c'était que la vie publique. Je voulais aussi savoir comment est organisée une mairie. Et je me suis retrouvée au milieu de jeunes qui avaient des idées et qui voulaient avant tout les faire avancer ». Marie Muller, aujourd'hui en classe préparatoire, entame son troisième et dernier mandat au sein du Conseil des Jeunes de la Ville de Nancy. Avec le recul, elle analyse son action : *« On échange, on confronte nos points de vues, nos expériences, et l'on construit ensemble. Concrètement, l'un des membres prend la tête du projet qui lui tient à cœur et il fédère ceux qui veulent y participer ».*

Parmi ceux qui ont abouti, le "village de la prévention" installé pour la Fête de la musique. *« Attention, nous ne nous contentons pas d'y distribuer des flyers et des préservatifs. Nous avons suivi des formations avec des associations spécialisées pour engager le dialogue »* assure Marie. Car le Conseil permet aussi à ses membres de se former, en méthodologie de projet notamment. Soit des compétences qu'ils pourront utiliser plus tard.

La démarche permet aussi l'éclosion d'associations, comme celle qui organise maintenant l'opération *"48h contre le cancer"*. *« Au départ, il s'agissait d'une proposition du Conseil des Jeunes. Mais pour pouvoir percevoir plus facilement des dons, il a été décidé de créer une association qui maintenant vole de ses propres ailes »* se réjouit Marie-Pierre Vallon, responsable et animatrice du Conseil.

Marie : un troisième et dernier mandat.

Jean, le frère de Marie : il veut développer la communication autour du Conseil.

ENCORE DES PLACES À PRENDRE...

Jean a 16 ans et se trouve être le frère de Marie. *« Je suis en terminale dans un établissement qui nous demande de prendre un engagement sur l'année. Ma sœur m'avait parlé du conseil, j'ai donc choisi cette voie ».* Parmi ce qu'il aimerait mettre en place : *« la présentation d'un quartier avec tous les intervenants locaux pour ensuite pouvoir retransmettre ce savoir. Ou encore développer la communication autour du Conseil des Jeunes, pas assez connu à mon avis ».*

De fait, seuls 42 des 83 sièges sont pourvus. *« Pour participer, il suffit d'avoir entre 15 et 18 ans, d'être scolarisé à Nancy ou d'être membre d'une association nancéenne. Il est tout à fait possible d'intégrer le conseil déjà formé. La seule véritable condition, mais c'est la plus plaisante, c'est d'avoir envie de s'engager »* sourit Marie-Pierre Vallon qui a vu le Conseil évoluer. *« Au début, les projets répondaient souvent à des envies personnelles. Aujourd'hui, ils sont beaucoup plus ouverts vers l'extérieur »*, se réjouit Chantal Carraro, l'élue déléguée à la jeunesse, qui a, au mois de mai, chaleureusement accueilli et félicité les nouveaux membres de l'instance.

- **Pour s'informer et s'inscrire : Direction de la jeunesse et des sports : 03.83.85.34.33**

Flashez ce code QR, pour découvrir la page facebook du Conseil des Jeunes à Nancy

SUR LES RIVES DE MEURTHE

UN TECHNOPÔLE COLORÉ ET CRÉATIF

Les Rives de Meurthe ont bien changé. C'est le plus simple et le plus évident des constats lorsqu'on les parcourt. Et c'est aussi ce que voulait mettre en lumière l'inauguration du Technopôle Renaissance le 8 juin. Sur le site des anciens abattoirs, *« il y a maintenant un lieu extrêmement vivant, typique des grandes villes modernes, où à quelques mètres les uns des autres, des chercheurs réfléchissent à la vie urbaine de demain tandis que des sportifs mettent leurs kayaks à l'eau »*. Pascal Taton, le directeur de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération (Aduan), désormais installée ici, est aux premières loges pour décrire ce que l'endroit a d'unique. Au fil du parcours de l'inauguration, on a pu ainsi remonter le temps, à l'époque où les maraîchers des côteaux venaient en barque livrer leur production en ville, mais aussi se projeter dans l'avenir, avec une Grande Halle réhabilitée qui sert désormais de lieu d'expérimentation ou d'exposition. C'est là qu'une partie des structures de la manifestation Moments d'invention a été imaginée par les étudiants de l'école d'architecture. C'est là également que prendra place du 29 juin au 27 juillet et du 3 au 27 septembre une exposition - atelier de concertation sur les évolutions du quartier.

Mettre au point des matériaux innovants, écrire les scénarios du développement durable du Grand Nancy au sein de la région ou du Sillon lorrain, accueillir et épauler les entreprises du numérique… C'est tout cela qui se joue aujourd'hui sur le Technopôle Renaissance. Et, parmi les professionnels et les habitants du quartier, c'est bien ce qu'étaient venus rappeler André Rossinot, François Pelissier, le président de la CCIT54 et Pierre Mutzenhardt, le président de l'Université de Lorraine dans une ambiance à l'image du lieu : créative, colorée et conviviale.

Conçue par les Archives municipales, l'exposition "Population et métiers sous les règnes de Charles III et Henri II", lève le voile sur la société nancéienne de l'époque. Une vision étonnante et concrète.

RENAISSANCE 2013 :

LA PETITE EXPOSITION QUI EN DIT BEAUCOUP

182 cordonniers, 202 tailleurs, 28 corporations, trois grandes manufactures de laiton, de soie et de fil d'or… En 1628, Nancy ressemble à une véritable fourmilière, toute entière occupée à poursuivre la folle expansion urbaine, économique et démographique entamée au milieu du XVIème siècle. Conservés dans les 15 magasins des archives municipales de Nancy, les nombreux témoignages de cette époque lointaine ont permis à l'équipe de Daniel Peter, directeur des archives, de raconter la vie dans le Nancy de la Renaissance.

Installée dans le hall d'accueil, cette exposition labellisée Renaissance Nancy 2013 raconte comment les immigrants, attirés par les exonérations d'impôts mises en place en 1477 par René II et par l'espoir d'une sécurité retrouvée à l'abri des fortifications, affluent par milliers au fil du siècle. « *Les nouveaux arrivants étaient des ouvriers venus travailler à la construction de la Ville Neuve, des ruraux, des artisans et des nobles désireux de se rapprocher du pouvoir* » explique Daniel Peter, commissaire de l'exposition.

La société s'en trouve rapidement transfigurée. Hommes de loi, marchands ou boutiquiers, les « roturiers » sont de loin les plus nombreux à travailler en ville. Leurs fortunes sont variables mais toujours plus enviables que celles des « *revendeurs de charbons, braises, bois et fagots* » ou des nombreux marginaux attirés par l'espoir d'une nouvelle dignité. Au sommet de cette société d'Ancien Régime, clergé et noblesse ont une influence déterminante sur la vie quotidienne. Le premier en installant 10 nouveaux couvents entre 1592 et 1624 (Carmes, Minimes, Tiercelins…), la seconde en augmentant son pouvoir à l'aune des lettres d'anoblissement signées par les ducs désireux d'étoffer leur cour.

DÉPASSÉE PAR SON PROPRE ESSOR

Au fil de l'exposition, le visiteur voit se dessiner une ville progressivement dépassée par son propre essor. Dans les rues parfois rebaptisées du nom des corporations les plus actives (la Rue des Maréchaux accueillait ainsi trois maréchaux-ferrants), l'hygiène pose des problèmes gigantesques. On découvre ainsi que « *les bouchers et rôtisseurs installés près de l'Eglise Saint-Epvre jetaient les tripailles, les plumes et le sang de volaille et gibier* » sur les pavés, répandant des odeurs pestilentielles !

En une douzaine de panneaux, l'exposition rassemble suffisamment d'images et d'anecdotes pour donner à chacun un étonnant aperçu de ce Nancy de la Renaissance. A découvrir jusqu'au 20 septembre 2013 !

Archives municipales de Nancy, 3 rue Henri Bazin. Gratuit. Du mardi au jeudi 8h30 – 16h30, vendredi 8h30-15h30, fermé les lundis et week-end et pendant tout le mois d'août.

LA LÉGENDE DU GUERRIER FOU

Un peu de frissons (garantis d'époque mais supportables) pour accompagner la visite des expositions Renaissance ? Alors plongez-vous dans *L'ombre rouge de la Vieille Ville*, un roman policier surprenant sur fond d'histoire nancéienne, de revenants et de sorcellerie. On y croise le curé de Saint-Epvre (d'ailleurs, c'est lui l'auteur du livre !), un jeune couple qui flirte avec le danger, des érudits locaux, un commissaire dépassé par les événements et son adjointe patoisante… La bataille de Nancy en 1477, qui donne lieu à des pages puissamment évocatrices, joue un rôle central dans cette affaire. Mais chut, n'en révélons pas plus, un guerrier assoiffé de vengeance rôde en Vieille Ville…

• *L'ombre rouge de la Vieille Ville, François Weber, éditions Serpenoise, 19 €.*

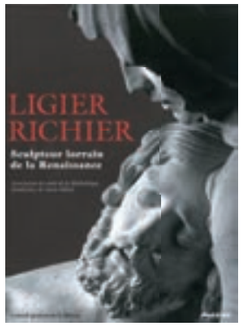

(RE)DÉCOUVRIR LIGIER RICHIER

Ligier Richier est sans conteste le plus grand sculpteur lorrain de la Renaissance. Les deux récents livres qui lui sont consacrés constituent une invitation à partir sur les traces de l'artiste sammiellois.

Le premier *"Ligier Richier, sculpteur lorrain de la Renaissance"* (Editions Vent d'Est, 29 €) est la réédition d'un ouvrage paru à la suite d'un colloque d'octobre 2007. Pilotés par les Amis de la Bibliothèque bénédictine de Saint Mihiel, les travaux d'une grande érudition s'appuient sur des photographies de belle facture. L'artiste et son œuvre sont replacés dans le contexte d'une époque : celle de la Lorraine, prise en étau entre la France et le Saint-Empire. Cet ouvrage a été complété par de nouveaux chapitres dont l'un est consacré à la restauration de l'extraordinaire gisant de Philippe de Gueldre du Musée Lorrain.

L'autre ouvrage, *"Ligier Richier, sculpteur de la Renaissance"* (Gérard Louis éditeur, 30 €) est le fruit d'un minutieux reportage photographique réalisé par Claudie Picard qui présente toutes ses œuvres connues. Avec des photos en noir et blanc pour les sculptures en pierre non peinte et en couleur pour les polychromes, Claudie Picard révèle avec beaucoup de soin et de finesse des détails insoupçonnés proposant une approche presque méditative de l'œuvre du Michel Ange lorrain.

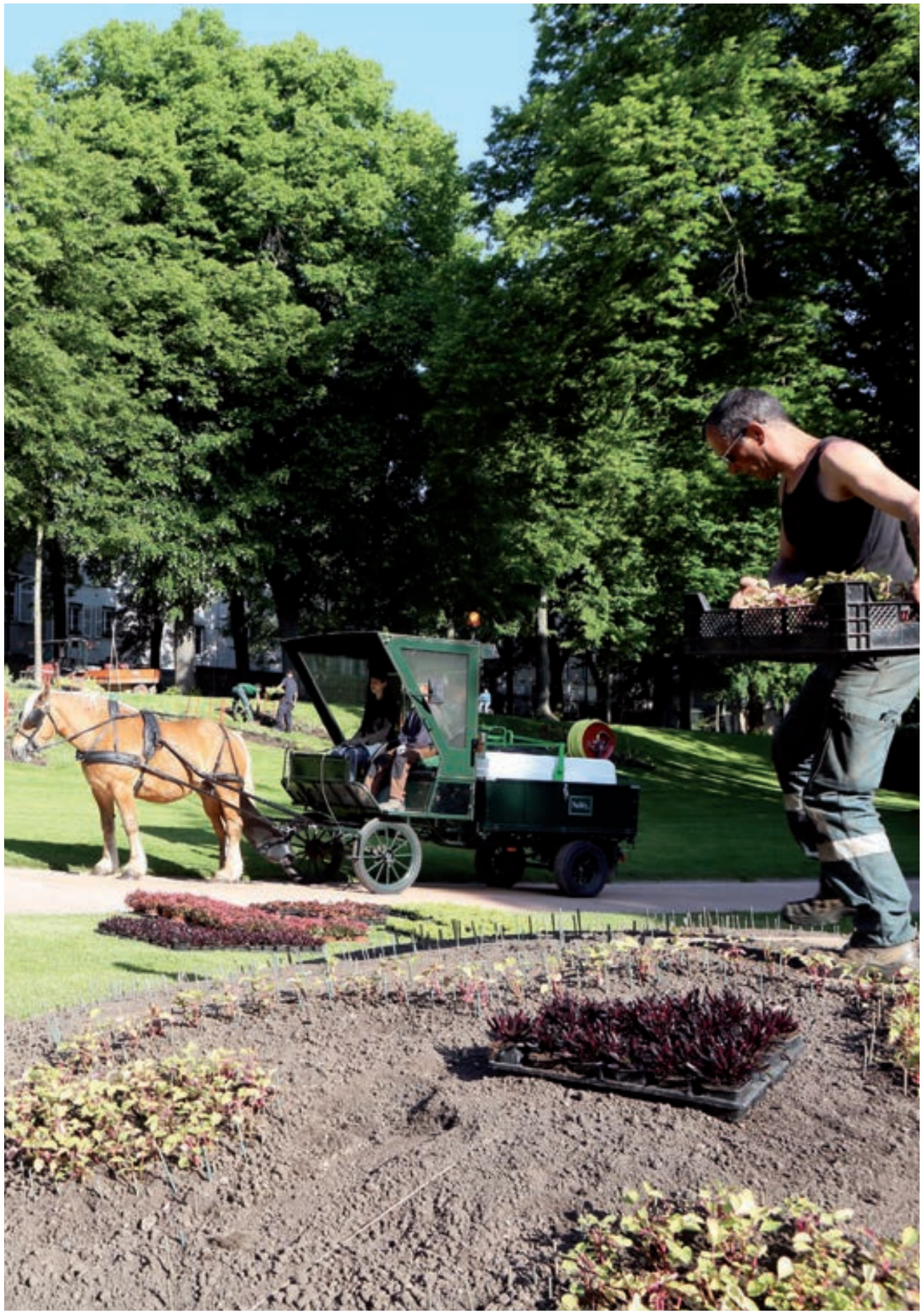

L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : ENSEMBLE, C'EST MIEUX

Pas moins de 70 jardiniers œuvrent au quotidien pour entretenir dans le respect de la nature et de la biodiversité les 10 parcs, 13 jardins et 25 squares que compte la ville. Mais préserver la qualité et la propreté des espaces verts, c'est un peu l'affaire de tous…

« Depuis plusieurs années, c'est la biodiversité qui guide notre façon de gérer les parcs et jardins. Nous n'utilisons par exemple aucun produit phytopharmaceutique et nous sommes très attentifs aux économies d'eau. Notre objectif : dépenser moins et dépenser mieux », explique Patrick Blanchot, adjoint au maire délégué à la nature et aux paysages urbains. En un peu plus de dix ans, la consommation d'eau annuelle est passée de 85.000 m³ à 27.000 m³. Un résultat obtenu grâce à de nouvelles technologies (un système d'arrosage intégré relié à une station météo qui calcule en temps réel les besoins en eau des plantes), mais aussi et surtout grâce à des choix visant à mettre en place une gestion raisonnée des espaces verts. En privilégiant par exemple des végétaux pérennes moins gourmands en eau ou encore en optant pour le paillage... A la place des insecticides, les jardiniers de la Ville ont recours à des préparations à base de macération de plantes (prêle, ail, algues, orties...) ou manient la traditionnelle binette pour venir à bout des herbes indésirables.

UNE JUMENT « AIDE-JARDINIER »

Autre action qui va dans le sens d'un entretien raisonné et respectueux de l'environnement : le recrutement l'an dernier de Quameronn, une jument franc-comtoise qui sillonne la Pépinière, la Vieille Ville, la place Stanislas et la place de la Carrière pour collecter les déchets et arroser les végétaux des jardinières. *« Nous avons fait le calcul : la suppression de la tournée d'arrosage représente 32 allers-retours Paris-Londres en Eurostar ! Ce qui est très bon en matière de bilan carbone »*, se réjouit Pierre Didierjean, le directeur du service des parcs et jardins. Avec l'aide d'une personne en insertion, Quameronn a aussi permis de supprimer une tournée d'arrosage hebdomadaire et de gagner en convivialité. Le travail des agents des espaces verts ne se limite pas au seul entretien : ils vident en moyenne trois fois par semaine

lire la suite >

DES INTERDITS QUI ONT DU SENS

Dans les parcs et jardins de la Ville de Nancy, il est défendu de :

- **jeter ses papiers par terre :** tout simplement pour que les espaces verts restent propres et agréables à tous
- **laisser son chien se promener sans laisse :** c'est une question de sécurité vis-à-vis du public et particulièrement des enfants. C'est aussi une question de respect du travail des jardiniers (dégâts dans les massifs fleuris, etc.)
- **cueillir les fleurs des massifs :** les fleurs sont là pour le plaisir des yeux et doivent durer dans le temps pour profiter à tous !
- **grimper aux arbres :** les arbres sont des êtres vivants et sensibles, certaines branches peuvent être fragiles et cassantes ; si un enfant vient à tomber, c'est la responsabilité de la Ville qui est en jeu. Avec leur sol souple adapté, les aires de jeux sont là pour assouvir les envies d'escalade !
- **s'asseoir ou marcher sur les pelouses de la partie haute de la Pépinière :** espace vert historique qui fait partie du patrimoine de la ville, l'herbe y est tondue très régulièrement. Ce ne sont que 2 petits hectares qui sont défendus sur les 242 que comptent l'ensemble des parcs et jardins nancéiens...

Mais libre à vous de : vous détendre, flâner, vous amuser, faire du sport, pique-niquer, admirer et découvrir les différentes espèces d'arbres et de fleurs...

les corbeilles (cela peut être davantage en fonction de la fréquentation). Rien qu'au parc de la Pépinière, 5m³ de déchets sont en moyenne collectés chaque jour ! Ils vérifient aussi au quotidien l'état des aires de jeux pour enfants mais aussi les bancs et les tables de pique-nique (on en dénombre plus de 700 !) ainsi que les 940 bacs et jardinières installés dans les rues. « *Nous constatons régulièrement des dégradations importantes de nos jardinières, surtout la nuit,* déplore Pierre Didierjean. *L'an dernier, grâce à des caméras de surveillance, nous avons retrouvé les auteurs d'actes de vandalisme qui ont dû payer les dégâts occasionnés.* »

Des attitudes délictueuses qui font écho aux comportements parfois « sans gêne » de certains usagers des parcs et jardins. « *Nous venons de réactualiser le règlement des espaces verts pour rappeler à tous les règles de savoir-vivre ensemble,* précise Patrick Blanchot (voir page 11). *Notre intention n'est pas d'être dans le tout-répression mais de faire en sorte que les uns et les autres se respectent. C'est souvent une question de sécurité, avec par exemple des cyclistes qui roulent trop vite. Dans un parc, il y a des familles avec enfants, des personnes âgées, des sportifs, des personnes qui traversent pour se rendre à leur travail... Ce sont des publics et des activités très différents, et c'est tant mieux, mais c'est ce qui rend la cohabitation parfois difficile.* »

COMITÉ D'USAGERS

Pour favoriser le dialogue, chaque parc dispose de son comité d'usagers : des bénévoles qui se réunissent régulièrement pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans les espaces verts. « *Je suis à l'écoute des remarques des personnes qui fréquentent le lieu,* témoigne François Pigelet, membre du comité d'usagers du parc Sainte-Marie. *Il y a des assistantes maternelles qui viennent là avec les enfants dont elles s'occupent : elles se plaignent des chiens qui ne sont pas tenus en laisse et des crottes de chiens qui ne sont pas ramassées par leurs maîtres. D'autres personnes m'interpellent sur les vélos qui circulent à des vitesses excessives. Notre rôle est de transmettre l'avis des usagers du parc aux responsables et de faire des propositions. Ainsi, l'an dernier nous avons fait revoir l'éclairage et installer des panneaux à destination des cyclistes pour qu'ils n'empruntent que les allées autorisées.* »

14000 ARBRES

plantés ces quinze dernières années : affirmée dès 1996, la protection de l'arbre en ville est une constante de la politique nancéienne du développement durable. Une nouvelle charte de l'arbre, préparée sous l'égide de Patrick Blanchot, vient d'être ratifiée par le conseil municipal en mai. Ses objectifs : approfondir la mise en valeur du patrimoine vert et intégrer l'arbre comme un élément incontournable de tout projet urbain.

AYEZ LE RÉFLEXE TRI !

Emballages, papier, verre : le tri des déchets est désormais possible dans cinq parcs et jardins de Nancy (Charles III, Olry, Blondot, Bonnet et Cure d'Air). « *A l'avenir, nous aimerions étendre le dispositif à d'autres parcs pour permettre à chacun de devenir acteur du tri* », précise la mission "Nancy ville européenne durable" dont les élus délégués sont Jean-François Husson et Magali Delmas-Schaeffer. Des bacs de tri sélectif sont déjà mis à disposition lors de manifestations ponctuelles (brocantes, vide-greniers, foire d'automne, foire attractive...). Car le respect de l'environnement est l'une des priorités de la charte des manifestations éco-responsables que la Ville a signée en décembre dernier. Cette démarche citoyenne s'inscrit aussi dans la préservation de la qualité du cadre de vie. Le développement du tri dans les parcs et jardins a pu se concrétiser grâce à un travail de partenariat mené avec le Grand Nancy, la Maison de la Propreté et le centre technique municipal. Le parc Charles III a été le premier à bénéficier de cette expérimentation dès mars 2012 : « *Le retour a été très positif autant pour les usagers du parc que pour les riverains* », se félicite Pierre Didierjean. L'emplacement des points d'apports volontaires est affiché sur les panneaux d'information à l'entrée des parcs.

Dans le même esprit, un chantier d'insertion composé de quatre personnes (plus un encadrant) est chargé de collecter les déchets à recycler. La tournée s'effectue grâce à un véhicule électrique. « *Nous cherchons toujours à valoriser les personnes que nous suivons dans le cadre de nos chantiers. Leur mission ne se limite pas à vider des poubelles, elles sont de véritables actrices du tri et contribuent à ce que les parcs et jardins restent des lieux propres et accueillants. Qui plus est, les métiers du recyclage sont des métiers d'avenir qui recrutent* », souligne Simone Debord, responsable du service action sociale. Les intervenants de ce chantier ont reçu une formation délivrée par les ambassadeurs du tri de la Maison de la Propreté.

A LA MAISON DE LA NATURE

Dans le cadre d'une convention signée avec la Ville, un acteur important de la défense de l'environnement en Lorraine, l'association Lorinat, vient de domicilier son siège social à la Maison de la Nature du Parc Sainte-Marie. Lorinat regroupe des intervenants impliqués dans l'étude et la protection des espèces animales ou végétales, comme la LPO, le Conservatoire des espaces naturels de Lorraine ou l'association Floraine.

7000 places disponibles

Les parkings vous guident

À NANCY CENTRE
STATIONNEZ TRANQUILLE…
TOUT EST À 2 PAS
…

C'est le pied !

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LES PARKINGS NANCÉIENS
ET GRANDS NANCÉIENS (TARIFS, LOCALISATION…)
SUR WWW.NANCY.FR, RUBRIQUE PRATIQUE - STATIONNEMENT

VINCI PARK
GrandNancy COMMUNAUTÉ URBAINE & HUMAINE
ville de Nancy

bbcom… 7779

HAUSSONVILLE/BLANDAN/DONOP

Une opération de l'OPA entre Artem et le marché d'Haussonville.

UNE CRÈCHE ET 62 LOGEMENTS PRÈS D'ARTEM

« Ce programme est l'exemple même du principe de notre office : créer des morceaux de ville en proposant une mixité sociale et intergénérationnelle forte », souligne Patrick Descadilles, directeur général de l'Office Public de l'Habitat (OPH) de Nancy. Les 62 logements (57 appartements et 5 maisons individuelles) qui viennent de sortir de terre entre le campus Artem et le marché d'Haussonville accueilleront à partir de septembre aussi bien des étudiants que des jeunes couples, avec ou sans enfant(s), ainsi que des personnes âgées puisque tous les logements - du T1 au T6 - sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Conçu par les cabinets E&F architectes, Jean-Jacques Guyot et Manon Kern, le programme présente une très haute performance énergétique. Tous les logements offrent par exemple une double exposition permettant une meilleure ventilation naturelle en été.

Au cœur de ce nouveau programme : l'installation de la crèche de la Croix-Rouge française « Louise Delsart » actuellement située rue Joseph-Laurent. Les locaux de 1.100 m² permettront d'augmenter sa capacité d'accueil (100 enfants contre 80 actuellement) et de créer un nouveau service : un lieu d'accueil parents-enfants (Lape). Aménagée au premier étage et en rez-de-chaussée avec de larges baies vitrées, la crèche s'ouvrira sur un jardin où les enfants pourront apprendre à cultiver fruits et légumes.

RIVES DE MEURTHE

154 LOGEMENTS RÉHABILITÉS EN CINQ ANS

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui s'est terminée fin 2012 sur les Rives de Meurthe après cinq ans d'interventions a donné des résultats particulièrement intéressants. C'est ce qui ressort des chiffres communiqués par Jean-Marie Schléret, le conseiller municipal en charge du logement. Dans ce quartier *« où subsistent beaucoup d'immeubles anciens occupés par des personnes âgées »*, l'OPAH a d'abord permis de réhabiliter 38 logements de propriétaires occupants, essentiellement pour des travaux d'économies d'énergie ou d'adaptation à la perte de mobilité. Second volet, la requalification de 116 logements appartenant à des propriétaires bailleurs. Là encore, *« la démarche a montré son utilité puisqu'elle se solde par la mise aux normes de 27 logements initialement insalubres et le retour sur le marché locatif (notamment social) de 48 logements vacants. »* Dans beaucoup de cas, les travaux ont débouché sur des économies d'énergie importantes : 71 % par logement en moyenne.

Accompagnée d'une campagne de ravalements de façades qui a concerné 110 dossiers, l'OPAH animée par la société publique locale « Grand Nancy Habitat » se conclut donc par la réhabilitation de 154 logements pour plus de 2,3 millions d'euros de subventions (versés par l'ANAH, le Grand Nancy, la Ville…). On estime par ailleurs que les chantiers ainsi générés représentent environ 4,5 millions d'euros pour les entreprises et artisans qui les ont effectués.

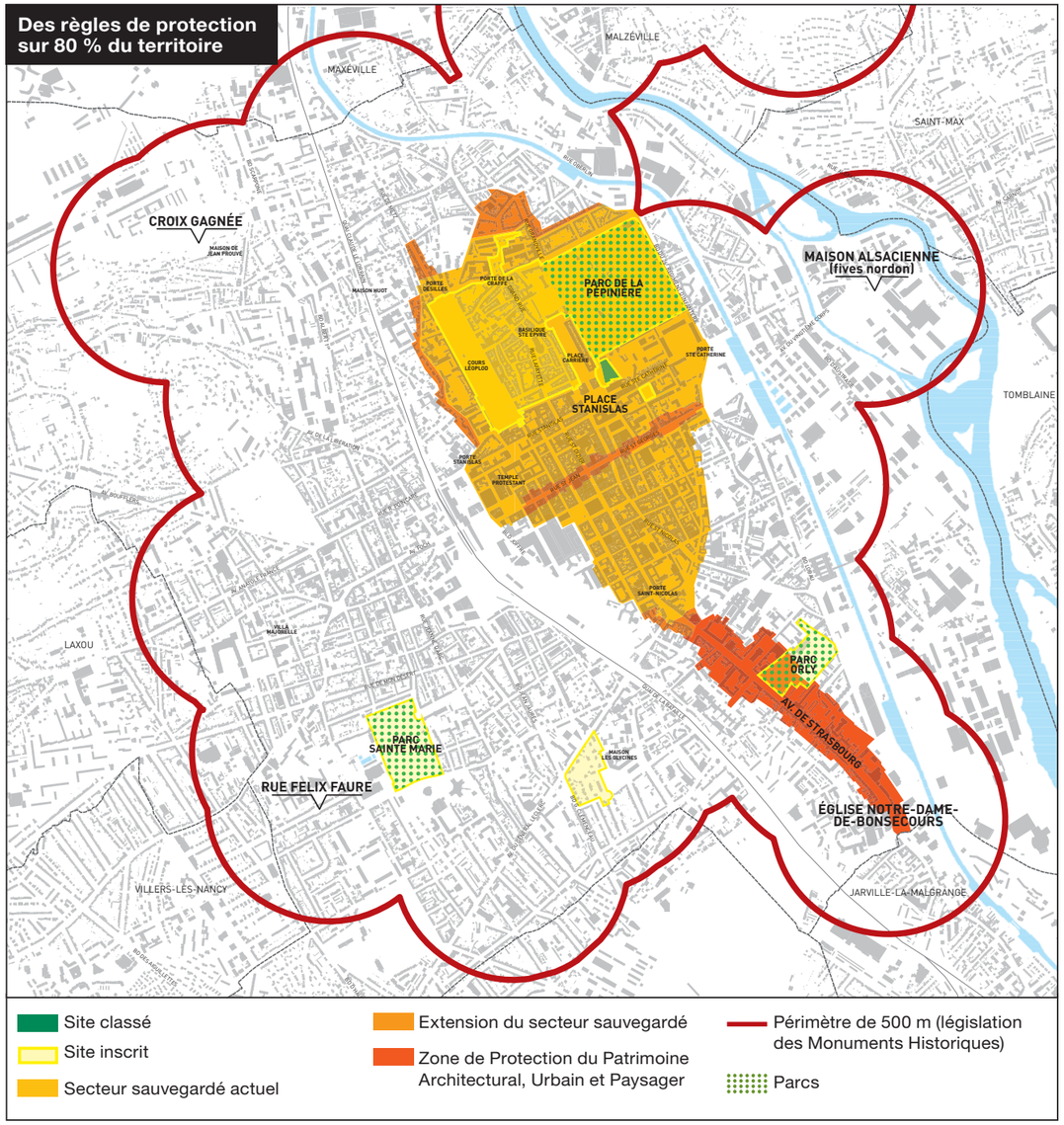

PERMIS DE CONSTRUIRE
L'ABF A SOUVENT SON MOT À DIRE

Nancy a la chance d'accueillir 259 bâtiments classés ou inscrits au titre des monuments historiques. Revers de la médaille, 80 % du territoire nancéen est soumis à des règles spécifiques d'urbanisme entraînant des obligations strictes pour les propriétaires ou locataires désirant effectuer des travaux qui doivent alors s'en référer à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). *« Pour autant, le plan de sauvegarde et de mise en valeur n'a pas pour vocation de faire d'une ville un musée. Le patrimoine doit évoluer sans cesse pour être en accord avec les attentes de la Ville d'aujourd'hui »*, comme se plaisent à le rappeler Lucienne Redercher et Denis Grandjean, les élus en charge de l'urbanisme. Explications.

« Nancy est divisé en trois zones » explique Christian Robert, chef du service urbanisme réglementaire à la mairie. *« 20 % de la ville, principalement sur ses bordures, est soumis au droit commun. A l'inverse, l'hypercentre, comprenant les quartiers Charles III, Stanislas et la Vieille Ville, forme un secteur sauvegardé de 166 hectares soumis à des règles très strictes. Entre ces deux zones, un secteur défini par des cercles de 500 mètres autour des bâtiments historiques doit répondre à des obligations un peu moins strictes ».*

Les règles s'appliquant au secteur sauvegardé sont les plus contraignantes et donc, paradoxalement, les plus faciles à suivre : l'ABF est systématiquement consulté, les travaux ne pouvant être réalisés que s'il rend un avis conforme. Ceci concerne aussi bien les travaux extérieurs, façades, vitrines, huisseries de fenêtres ou portes d'entrée, que les travaux intérieurs entraînant une modification des volumes (redécouper un appartement, modifier un mur porteur ou encore casser une cloison).

En dehors de cette zone sauvegardée, le document de référence est le Plan Local d'Urbanisme (anciennement POS). Si le bâtiment est situé à moins de 500 mètres d'un édifice historique, les travaux de démolition, de construction ou de modification sont également soumis à un avis de l'ABF. C'est le cas également de certains sites assez excentrés comme la Croix Gagnée dans le secteur de Boudonville ou les façades réalisées par l'architecte César Pain rue Félix Faure. Si l'avis rendu est favorable, les travaux peuvent bien sûr être effectués. S'il est négatif, *« c'est le critère de la co-visiblité qui entre en jeu »* explique Christian Robert. *« Soit la zone touchée par les travaux est visible en même temps qu'un bâtiment protégé, et là l'avis de l'ABF s'impose. Soit ce n'est pas le cas et nos services ont la possibilité de passer outre l'avis de l'ABF ».*

« Mais dans tous les cas, nous privilégions la concertation » assure Christian Robert. *« En recevant et en conseillant le public, mais aussi en nous réunissant très régulièrement avec l'ABF pour examiner les dossiers ».*

Le service délivre 2000 autorisations chaque année et a assuré l'an passé 360 rencontres avec des demandeurs *« pour examiner en amont ce qui est possible »*. Et éviter au maximum les litiges.

Le service urbanisme réglementaire (à la mairie de Nancy) met à disposition de multiples brochures détaillées indiquant la réglementation et donnant des exemples de réalisations autorisées.
Direction de l'urbanisme : 03.83.85.32.70 et sur www.nancy.fr rubrique : Pratique

PLATEAU DE HAYE / HAUT-DU-LIÈVRE

Le président de l'association, Ezzeddine Sansa : une expérience de jardins partagés lui a donné envie de s'occuper de ceux du Cèdre Bleu.

DU CÈDRE BLEU AUX JARDINS PARTAGÉS

Là où s'élevait le Cèdre Bleu, la terre était fertile. Et, Dominique Herman, adjointe spéciale au Haut du Lièvre, a su faire en sorte que sur la partie déconstruite de l'immeuble, la nature reprenne ses droits, avec la complicité active d'André Rossinot et Alexandre Chemetoff, l'urbaniste en charge de la rénovation du Plateau. Début juillet, les 180 m² de terrain dégagés sont devenus "jardins partagés" : un espace cultivable par et pour les habitants du quartier.

« Nous avons voulu créer une fenêtre, un grand espace libéré, ouvrant la vue sur la ligne bleue des Vosges. Voilà comment ces jardins sont nés ». Autant qu'un espace vert, Dominique Herman voit en eux *« un véritable outil social répondant à une demande forte des habitants. »*

En charge de leur gestion, l'Association des jardins partagés du Haut-du-Lièvre a investi le rez-de-chaussée de la Tour des Energies, sur l'ancienne entrée de l'immeuble. Son président, Ezzeddine Sansa, habite le quartier depuis 2001. Et si Madame Herman est allée vers lui, ce n'est pas par hasard. *« J'ai été vice-président d'une association similaire. L'expérience m'a beaucoup plu. Alors, lorsqu'il m'a été proposé d'intégrer l'aventure, j'ai accepté, comme un nouveau défi. Je veux faire en sorte que les adhérents trouvent du plaisir à jardiner, en ayant conscience de participer ensemble à transformer le quartier ».*

Les 10 premières parcelles ont été installées tout début juillet. Chacune a été attribuée à un adhérent de l'association, qui sera libre d'y cultiver et récolter les fruits et légumes de son choix, aidé et conseillé par un manager-jardinier salarié à mi-temps. Une seule contrainte : reverser 20 % de sa production personnelle à l'association, revendue ensuite à l'épicerie solidaire du Plat'Haut.

« CUISINER, GOÛTER, PARTAGER »

Si elle compte à ce jour une quinzaine d'adhérents, l'association va, assure l'adjointe, monter en puissance. *« A cause des travaux, toutes les parcelles n'ont pas encore été livrées… Mais l'espace va s'agrandir au fur et à mesure, et le nombre d'adhérents avec. La liste d'attente est longue ! ».* Une cuisine ouverte va être construite, permettant aux jardiniers de cuisiner, goûter… et partager leur production, comme le veut la tradition. *« Au Haut-du-Lièvre, on aime manger ! Et manger ensemble. Le banquet républicain du 14 juillet dernier avait réuni 4000 personnes !».* Carottes, patates, oignons… La soupe de l'hiver prochain sera donc faite maison. Mais le plaisir du ventre ne saurait faire oublier celui des yeux. Et Dominique Herman a d'ores et déjà émis un souhait : *« Faire pousser des fleurs ».* Ses préférées ? Les glaïeuls.

LA VILLE EN DÉBAT

LE PAVILLON DE L'ORANGERIE, UNE SALLE DES REGARDS CROISÉS

Finie l'image tristounette de la salle polyvalente aux murs blancs et aux néons fanés. Avec le démarrage des travaux de rénovation du bâtiment Gradelet, à Gentilly, c'est une salle aux couleurs acidulées qui verra bientôt le jour sur le Plateau de Haye. A l'image du fruit symbolique choisi pour lui forger un caractère : l'agrume.

Patrick Blanchot, Dominique Herman, Malika Dati, Marie-Catherine Tallot, Chantal Carraro… autour du maire, de nombreux élus étaient venus se joindre aux habitants pour le lancement des travaux.

Le Pavillon de l'Orangerie est le fruit d'un travail collectif qui a réuni, autour des élus et des services de la Ville, l'atelier de vie du quartier ainsi que des étudiants et des élèves motivés par le projet. Il accueillera dès le mois d'octobre les événements familiaux ou associatifs et les séminaires d'entreprise.

Les vieilles images d'archives font sourire : des enfants en culottes courtes qui s'ébattent dans un vaste champ difficile à imaginer aujourd'hui. Si les abords ont changé, le bâtiment Gradelet, lui, est toujours là. Situé au pied d'un arrêt de la future ligne 2, entre le Palais des sports Jean Weille bien connu des supporters du SLUC et le groupe scolaire Lafontaine, il jouxte le parc de Gentilly.

Avant la Première Guerre Mondiale, c'est Joseph Antoine, adjoint au maire de Nancy, qui a l'idée de créer sur les hauteurs de Nancy, une colonie scolaire pour proposer aux enfants les plus fragiles et socialement défavorisés des activités de plein air, afin de leur redonner tonus et bonne mine. Le bâtiment Gradelet fait partie du dispositif d'accueil. Plus tard dans les années 50, il est utilisé par le groupe scolaire Lafontaine qui s'en sert pour la restauration et l'infirmerie avant d'être délaissé il y a 3 ans. *« Les habitants du Plateau réclamaient une salle depuis longtemps.* raconte Malika Dati, adjointe au maire, *avec ce bâtiment en bordure d'un espace boisé, nous avions une perle ! »* Il s'agit maintenant de la rénover et de l'adapter à ce nouvel usage.

« Nous souhaitions une salle qui ne soit pas impersonnelle », explique de son côté Paul Tisserat de l'atelier de vie du quartier et habitant du Plateau depuis plus de 50 ans. Réflexion faite, elle devra être en quelque sorte *« une annexe de l'hôtel de ville de la Place Stanislas tout en reflétant le visage multiculturel du quartier ! »* Les enjeux sont posés, la concertation peut commencer.

LANTERNES ET FEUILLES D'OR

En lien avec l'atelier de vie de quartier, on discute ambiance intérieure et déco. *« Nous allons utiliser de beaux objets qui dormaient dans les réserves de la Ville pour les mettre en valeur »* détaille avec enthousiasme Marie-Catherine Tallot, adjointe au maire.

Six magnifiques lanternes, qui ornaient autrefois le péristyle de l'hôtel de ville, vont ainsi reprendre du service. Idem avec des feuilles d'or de Jean Lamour qui feront office d'embrases pour les tentures. La salle alliera ainsi harmonieusement histoire et modernité avec des tons chauds donnant dans le rouge, orange, jaune et beige. Des tons qui rappellent les agrumes et spécialement l'orange et la bergamote. *« Nous avons mis la décoration au service du symbole. La bergamote parle de Nancy, l'orange est le fruit du partage, de la fête ! ».*

Pour faire connaître dès maintenant le site dans le quartier, un travail a été commandé aux étudiants de l'école de Condé, spécialiste en design graphique, située non loin de là, à Beauregard. *« Nous avons conçu des cartes de vœux : l'idée était d'annoncer la création d'un nouveau lieu sans dévoiler tout le projet »,* raconte Laura Thierry, élève en 1ère année. En tout, 6000 cartes sont imprimées en collaboration avec le lycée Cyfflé puis distribuées dans les boîtes aux lettres des habitants. Et pour donner une identité visuelle à la salle, un logo est conçu ainsi qu'une bâche qui sera apposée sur la façade rénovée.

L'ESPRIT "PLATEAU"

Pour que la salle reflète la diversité du quartier et "l'esprit Plateau", un mur d'expression a été réalisé par des élèves de 5ème du collège Claude le Lorrain en lien avec le célèbre calligraphe Mohammed Qarmad, venu pour l'occasion du Maroc. Messages d'amitié, de paix, de partage, de respect aussi, il donnera, face à la porte d'entrée, la tonalité.

Enfin, parce que la fête doit être complète, une partie du parc va être affectée au Pavillon de l'Orangerie. *« Les enfants pourront gambader dehors »,* imagine déjà Paul Tisserat. *« Nous travaillons maintenant à la rédaction d'un règlement car nous allons veiller à ce que cette salle reste belle ».*

La salle, qui peut accueillir jusqu'à 150 personnes, sera inaugurée dans le courant du mois d'octobre avec une première manifestation franco-marocaine… Tout un symbole !

Au milieu des prairies, le bâtiment Gradelet avant-guerre, à l'époque de la «colonie scolaire» (devenue aujourd'hui centre aéré) : c'est lui qui accueille le Pavillon de l'Orangerie.

BLANDAN

LES NOUVEAUX ENJEUX DU THERMALISME

Le pôle aquatique Nancy-Thermal va-t-il pouvoir renouer avec la vocation qui, au début du 20ème siècle, lui avait donné son nom ?

La compétence "thermalisme" dont s'est récemment dotée la Communauté urbaine relance en effet l'attention sur un dossier qui, depuis plusieurs années, devient de plus en plus solide. Sans entrer dans les détails techniques, il faut savoir que près de 300 patients viennent de participer à une étude clinique visant à examiner les bienfaits de l'eau du forage sur l'arthrose du genou. Et une autre étude sera lancée à l'automne avec des professionnels de santé et de médecine du sport dans le domaine de la rééducation. Mais le dernier mot, pour la labellisation, appartiendra à l'Académie nationale de médecine, sans doute au printemps 2014.

Avec un tel potentiel, allant des soins au bien-être en passant par les activités thermalo-sportives, la mutation du pôle actuel revêtira une grande importance, tant pour le quartier que pour l'agglomération. Il s'agira en fait de transformer un équipement vieillissant, notamment dans sa partie extérieure, en site moderne, agréable à utiliser et attractif, tant pour les curistes que pour la clientèle de loisirs. Tout ceci, ajoutent les élus, André Rossinot en tête, devant se faire sans remettre en cause l'accès normal des habitants à un lieu fréquenté par des générations de Nancéiens.

D'ores et déjà, des réflexions sont en cours pour préparer ce passage de cap. L'impact du projet sera évidemment significatif en terme d'aménagements, publics et privés, mais aussi d'emplois. Le thermalisme, qui nécessite pour lui-même l'intervention de différents métiers, a également un effet d'entraînement positif sur l'hôtellerie, la restauration, les services… Et une activité thermale dans le Grand Nancy s'inscrira dans un "circuit" régional porteur, entre stations mosellanes et vosgiennes.

Centre communal d'(in)action sociale ?

Après le vote du budget de la ville en mars dernier, est venue devant l'assemblée municipale une délibération visant à attribuer au Centre communal d'action sociale (CCAS) sa subvention annuelle. Si le versement de cette subvention est un point habituel, cela ne doit pas nous empêcher d'avoir un débat sur l'action menée par cette structure paramunicipale. Il ne s'agit bien sûr pas de dénigrer l'action de cet organisme mais au contraire de lui donner une autre ambition.

Pour mieux comprendre les enjeux en présence, il faut avoir quelques chiffres en tête, à commencer par le montant de cette subvention, qui avoisine les 9M€. En regardant depuis 2008, date du début de cette mandature et repère permettant de juger de l'action de la municipalité depuis son élection, la somme versée annuellement n'a pas suivi le rythme de l'inflation.
Le dernier « coup de pouce » date du début 2008 et correspond à l'achat par le CCAS des foyers résidences qu'il louait auparavant. Si l'on regarde le détail des comptes administratifs 2008, 2009 et 2010 le montant est resté le même, à 9,03M€. En 2011, il a légèrement augmenté passant à 9,09M€. En 2012, la hausse a été plus conséquente à hauteur de 140 000€, soit + 1,5%. Ces 9,23M€ ont été reconduits pour cette année.
Entre 2008 et 2013, la subvention aura donc augmenté de 200 000€, soit une hausse de 2,2%. C'est 4 fois inférieur à l'inflation, inférieur également à la progression du budget municipal depuis 2008. Cette subvention a donc perdu en valeur entre ces deux dates.

Cette relative apathie se transcrit malheureusement en partie dans les aides sociales directes allouées aux Nancéien-ne-s les plus fragiles. En prenant de nouveau appui sur les documents budgétaires à notre disposition, on constate qu'entre 2008 et 2010 le montant de ces aides a augmenté atteignant 863 800€ en 2010. Malheureusement depuis cette date, la chute est vertigineuse et « seulement » 625 000€ sont inscrits au budget du CCAS pour l'année 2013. La municipalité achève donc ce mandat en ayant rogné de façon conséquente sur cette enveloppe pourtant sensible.
Dans le contexte actuel, marqué par une grave crise économique et sociale, nous attendions a minima du CCAS qu'il sanctuarise cette ligne budgétaire. Ce n'est pas là qu'il faut chercher à faire des économies ! Les difficultés financières et budgétaires affectent bien entendu les collectivités locales, mais cet argument n'est pas recevable lorsqu'il conduit à moins aider les Nancéien-ne-s les plus fragiles.

Le troisième et dernier point qui mérite à notre sens d'être soulevé concerne le projet de nouvel Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EPHAD) sur le quartier des Rives de Meurthe. L'actuelle maison de retraite gérée par le CCAS est une structure sociale importante, qui rend service aux Nancéien-ne-s âgé-e-s les plus fragiles. C'est une évidence.
Ce qui est également évident c'est que le bâtiment accueillant cet EPHAD est vieillissant. C'est fort de ce constat partagé qu'il avait été décidé il y a déjà quelques années, de préparer son déménagement dans de nouveaux locaux. Il s'agissait même d'une promesse de l'équipe sortante lors de la campagne de 2008.

A plusieurs reprises, nous avons demandé à être tenus informés de l'avancée de ce projet. A la lumière des informations en notre possession, à la mi-2013, nous ne pouvons constater qu'une seule chose, ce projet est au point mort.
Signe qui ne trompe pas, d'importants travaux ont été engagés dans les locaux actuels de l'EPHAD. Il est bien entendu important de garantir un certain niveau de confort aux usagers actuels de cet équipement, et ces travaux se justifient, mais il aurait été sans doute plus utile de leur offrir un nouveau bâtiment plus moderne. Un mandat de 6 années permet de lancer et d'achever la construction d'un tel équipement.

Au final on constate plusieurs choses : une perte en valeur de la subvention municipale au CCAS, une relative baisse des aides sociales directes versées aux plus fragiles, et un coup de frein porté au projet de nouvel EPHAD. Le CCAS avait également fait le choix de ne plus accompagner les bénéficiaires nancéiens du RSA en 2010. Les chiffres et les faits sont là et parlent d'eux même.
Certes nous n'oublions pas les efforts réalisés, notamment en matière de petite enfance avec l'ouverture de nouvelles places de crèches, mais force est de constater que c'est au détriment d'autres secteurs.

Nous attendons de notre collectivité qu'elle mène une autre politique sociale plus ambitieuse, plus exigeante et s'adressant à tous les Nancéien-ne-s dans leur diversité. Nous continuerons donc d'être extrêmement vigilants sur ces questions.

Groupe des Élus de Gauche
11 élu-e-s à votre écoute :
Bertrand Masson (Président) –
Marianne Birck-Gallego – Eric Chenut – Nicole Creusot – Patrick Hatzig – Maud Hugot – Chaynesse Khirouni – Mathieu Klein - Dominique Olivier – Areski Sadi – Renée Zabé

Rendez-vous sur **www.nancyagauche.fr** pour rester informé de l'actualité municipale.

Pensez également à vous abonner à la newsletter mensuelle du groupe. Inscrivez-vous depuis le site ou en envoyant un mail à **contact@nancyagauche.fr**

Ecrivez-nous : Hôtel de Ville - Place Stanislas - CO n°1 - 54 035 Nancy Cedex

Permanence téléphonique, du lundi au vendredi : 03 83 85 31 51

Coup de loupe

Quand, au début de ce mandat, nous furent octroyés les quelques cm² de ce billet, nous nous dîmes que, vers la fin de cet exercice, **nous remercierions nos lecteurs d'avoir bien voulu continuer de nous lire** et que, si d'aventure la situation avait à se reproduire à une prochaine échéance, **nous leur offririons une loupe.** Mais ceci appartient à l'avenir.
Cet instrument d'optique est d'une grande utilité. Même en politique. La politique en effet n'est pas seulement les grands effets des grands projets, c'est aussi l'attention quotidienne à la plus petite échelle des choses. Un exemple : **le piéton de Nancy**, que ses pas dirigent souvent vers la scène somptueuse de la cité, **la Place Royale**, ne peut manquer d'observer au fil des mois, s'il a le regard minutieux, **les étapes successives d'une détérioration de son pavement.** Pour les dalles, le contour de certains agrégats apparaît sur la surface lisse, le morceau se fissure selon ce cerne, puis se desquame à cet endroit, forme une petite cavité, que l'eau remplit, poursuivant plus avant son travail de sape. Les pavés ont leur évolution propre ; les éléments qui les constituent s'affouillent, puis s'émiettent et se feuillettent ; les coins s'écornent. A ce jour, rares sont les dalles et les pavés grèges épargnés.
Nous avons maintes fois alerté sur ce processus et sur ses causes possibles, un nettoyage fréquent et drastique, plaidant pour que le sujet soit sérieusement examiné sur le plan technique, **mais, semble-t-il, en vain.**
Détails, direz-vous. Il n'en est rien. Outre que préserver une réalisation qui fut onéreuse fait partie intégrante du développement durable, **il pourrait s'avérer que le délitage dont il s'agit ne finisse par excaver... notre porte-monnaie.**

Françoise Hervé
Victoire pour Nancy

ACCESSIBILITÉ
LA MÉDIATHÈQUE DÉPASSE LE HANDICAP VISUEL

La médiathèque de la Manufacture a récemment signé deux conventions de partenariat avec le GIAA* et l'association nationale Valentin Haüy afin de mixer les publics et favoriser pour les usagers mal-voyants l'accès à son offre de lecture. Les ouvrages enregistrés sur CDs au format DAISY** que les associations produisent vont ainsi se multiplier au sein de l'espace médiaccessible rassemblant déjà des collections et équipements à destination des personnes déficientes visuelles (lecteur dédié à ce type de format, DVD audiodécrits, logiciels spécialisés, claviers gros caractères, télé-agrandisseur, loupe électronique, machine à lire restituant oralement un texte écrit, livres audio, en gros caractères, en braille, tactiles, etc.). Proposant également tout au long de l'année des animations spécifiques telles que lectures en braille, projections de films en audiodescription et séances de contes bilingues, la médiathèque de Nancy entend désormais développer l'accès dématérialisé à toutes ces ressources.

- **Plus d'informations sur : www.accessible.nancy.fr**

* Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes de Nancy
** Digital Accessible Information System

GŒTHE INSTITUT
L'ALLEMAND (PLUS) FACILE

Qu'il s'agisse de faciliter un projet professionnel avec des interlocuteurs allemands, de découvrir la culture d'Outre-Rhin… ou d'obtenir de meilleures notes de langue au collège ou au lycée, les Nancéiens disposent d'un véritable atout avec le Gœthe Institut, au 39 rue de la Ravinelle. C'est d'ailleurs le bon moment pour s'inscrire dans les cours adultes, de la simple initiation au niveau confirmé (agréés formation continue), ou ceux pour enfants et adolescents de la rentrée 2013. Les enseignants sont tous de langue maternelle allemande et les acquisitions linguistiques se font dans un environnement particulièrement riche : bibliothèque-médiathèque, centre d'auto-apprentissage, conférences, concerts, films…

- **Pour en savoir plus : 03.83.35.92.77 ou www.gœthe.de/nancy et cours@nancy.gœthe.org.**
  A noter que des journées portes ouvertes ont lieu le week-end des 14 et 15 septembre de 14h à 18h.

ECHECS
LA VILLE EN DAMIER DE COMPÉTITION

Leur Graal ? Le vase de Sèvres… Remis par le Président de la République, il récompensera le meilleur des 12 Grands-Maîtres français, lors du 88ème Championnat de France d'échecs. A leur côté, près d'un millier de compétiteurs s'affronteront, du 11 au 23 août, au Palais des Sports Jean Weille, hôte de la compétition. Mobilisant les clubs locaux et la Fédération française d'échecs, l'événement peut compter sur le soutien du Grand Nancy et de la Ville, laquelle prendra, tout au long de la compétition, des airs d'échiquier géant. Ainsi, des tournois amicaux animeront, le soir, les bars et restaurants partenaires. Des initiations gratuites et un jeu d'échecs géants s'installeront place Charles III. Et, vendredi 16 août, les Nancéiens pourront venir défier les Grands-Maîtres, place Stanislas… Et tenter de damer le pion au roi statufié, immuable champion.
Inscription gratuite pour les habitants de l'agglomération.

- **Programme des animations et inscription : http://www.nancyechecs2013.com**

Flashez ce code pour voir la vidéo en ligne.

FESTIVAL
NJP PUBLIE SES MÉMOIRES

Bobby Few au piano et Ted Curson à la trompette lors d'un concert au caveau de la brasserie Mutzig, rue des Dom's, lors de la première édition en 1973.

LE LIEN SOCIAL DE LA CULTURE

« D'un festival de cœur de ville, NJP est devenu un événement dans toute la ville, en allant à la rencontre du public dans les quartiers, les écoles et les associations, et en offrant la possibilité de découvrir des artistes très différents, parfois issus de la scène régionale. » souligne Laurent Hénart, l'adjoint à la culture, à propos du festival et il ajoute : *« La Ville a soutenu et soutient cette démarche, parce que la culture est un moteur d'ouverture à l'autre et de lien social. »*

Il aura la taille d'un gros CD et contiendra plus de 200 photographies et illustrations : pour ses 40 ans, Nancy Jazz Pulsations s'offre un beau livre qui retrace son histoire débutée en 1973.

Il y a des photos connues, d'autres beaucoup moins. Des prises de vue sur scène bien sûr mais aussi dans les backstages, les loges, au restaurant… *« Cette recherche a demandé un gros travail d'une année, il a fallu frapper à plusieurs portes, passer des coups de fil, aller chercher au fond des tiroirs… »*, explique Claude-Jean Antoine dit « Tito », président de NJP. L'équipe du festival a sollicité les photographes locaux, les archives du Centre régional de l'image. Un avis de recherche a même été passé dans la presse pour retrouver photos, témoignages, anecdotes et même objets liés au festival. Objectif : réaliser un livre anniversaire graphique, ludique, vivant et surtout faisant la part belle à la photographie. Si la musique et les artistes emblématiques qui se sont produits à Nancy sont au cœur de l'ouvrage, le livre constitue une belle invitation à se plonger dans l'atmosphère du festival à travers les époques et ainsi revivre son évolution (du jazz très « classique » au free, à l'afro…), mais aussi celle de la mode, du travail photographique ou du graphisme des affiches qui ont changé au fil des ans.

BÉNÉVOLES CÉLÈBRES

Le choix des images n'a pas toujours été facile. *« Nous avions pour certaines années un nombre d'illustrations pas possible et d'autres beaucoup plus creuses »*, commente Patrick Kader dit « Patou », directeur général et artistique qui a pris la tête du festival en 1982. Pour lui comme pour « Tito » présent depuis le début, chaque photo - ou presque - recèle une anecdote. Celle de la parade Nouvelle-Orléans de 1973 où l'on voit Gérard Drouot au premier plan assis sur un char : celui qui deviendra l'un des plus gros producteurs de spectacles français n'était alors que le directeur d'une MJC à Reims et simple bénévole lors de la première édition des NJP… Ou cette photo d'un concert de Ray Charles où l'on distingue qu'il n'y a même pas de fonds de scène… Autant d'anecdotes piquantes qui sont racontées dans un petit texte introduisant chaque décennie. La préface est quant à elle signée par le romancier, journaliste et diplomate Daniel Rondeau, qui fait partie lui aussi de ces pionniers de NJP.

« NJP : quarante ans de pulsations », éditions Le mot et le reste, 280 pages, 20€, sortie en librairie le 5 septembre 2013 (disponible à la boutique de NJP, au Livre sur la Place, à l'Office de tourisme…)

UNE GRANDE PARADE LE 12 OCTOBRE

Samedi 12 octobre, à partir de 17h et jusque 20h, Nancy Jazz Pulsations organise avec le soutien de la Ville une grande parade festive emmenée par une fanfare Mardi Gras en costume typique, Juan Pardo and The Golden Commanche Tribe, mais aussi par des orchestres et des formations jazz. Les rues de Nancy prendront alors un air de Nouvelle-Orléans, la thématique retenue pour les 40 ans du festival.
Départ porte de la Craffe, arrivée place Charles III.

www.nancyjazzpulsations.com

LIVRE SUR LA PLACE

NANCY DANS LE SENS DE LA LECTU RE

Découvrez l'ambiance du Livre sur la place en flashant ce code et sur www.nancy.fr

Elle fera sa rentrée sous les pavés de pages... la place de la Carrière. Flamboyante hôtesse du Livre sur la Place, elle accueillera du 13 au 15 septembre, pour la 35ème édition, son invité de papier. Trois jours intenses, et un succès populaire récompensant un travail au long cours. Car plus qu'un résident temporaire, le livre est, à Nancy, citoyen à l'année.

« Le Livre sur la Place n'est pas une opération plaquée artificiellement. Le livre vit toute l'année à Nancy ! ». Le salon de septembre n'est en fait, pour Françoise Rossinot, commissaire générale de la manifestation, que le point culminant d'une année de travail, rythmée par des événements livresques de terrain. *« Bimestrielles, les rencontres avec des écrivains réunissent jusqu'à 1700 personnes. Avec elles, le Livre sur la Place est la manifestation littéraire la plus grand public de France ».* Autres temps forts : le Parcours Littéraire –en lien avec la Caisse des Dépôts- qui met en contact écrivains, jeunesse et écoliers de l'agglomération ou encore La Nouvelle de la Classe, menée avec le Crédit Mutuel. Concours régional de la meilleure nouvelle écrite par des élèves de CM1 et CM2, c'est le seul en France qui peut se targuer d'avoir pour jurés les académiciens français. L'opération Batigère s'appuie, quant à elle, sur le Grand Nancy, les communes de l'agglomération et les acteurs socio-culturels pour sensibiliser ceux qui ne lisent pas, ou peu, à la venue d'un écrivain -cette année, Daniel Picouly à Essey-lès-Nancy, Didier Decoin à Saint-Max et Maxéville et David Fœnkinos à Laxou-. Tout semble bon pour donner le goût de lire…

Daniel Picouly à la rencontre de jeunes lecteurs de Laxou, lors d'une précédente édition.

Mais si, à Nancy, le livre s'expose en toutes saisons et à tous les publics, la partie émergée de l'iceberg littéraire doit, elle aussi, s'orchestrer toute l'année. Solidement tenue à flots par Françoise Rossinot. *« Le Livre sur la Place est une manifestation cousue main. Je peux m'appuyer sur le pôle culture, les différents services de la Ville, et les librairies du réseau « Lire à Nancy... Dès l'hiver, nous commençons à réfléchir à la scénographie, et je pars en quête de nouveaux partenaires ! »* Récemment embarqué, Orange apportera son savoir-faire numérique. Véolia organisera la remise du Prix de l'Environnement, lors d'un débat animé par Le Point, solide partenaire médiatique de l'événement, à l'instar de Radio France et de France Télévisions, rejoints cette année par le magazine ELLE.

LES AUTEURS, AMBASSADEURS DE LA MANIFESTATION

Parmi les écrivains, nombreux sont les fidèles de la manifestation. Le parrainage par l'Académie Goncourt y est pour beaucoup. *« Parmi les 560 auteurs présents figurent des goncourables, des éditeurs, mais aussi nombre de jeunes auteurs. Nous faisons en sorte de réserver à tous le meilleur accueil. Nous souhaitons qu'ils deviennent les meilleurs ambassadeurs de la manifestation ».* Certains en repartent avec déjà l'idée d'y revenir. *« Jacques Weber avait clos le 34ème salon par une lecture... et l'envie de se produire dans des lieux inattendus. Nous avons travaillé toute l'année à concrétiser ce projet ».* L'acteur lira donc trois fois : en avant-première du salon, en présentant des textes de Poilus dans le cadre de la Batterie de L'Eperon à Frouard, et terminant le jeudi 12 septembre avec Molière dans l'amphithéâtre du Museum-aquarium de Nancy.

C'est un autre fidèle, Jean d'Ormesson, membre de l'Académie Française qui présidera cette 35ème édition, l'historienne Hélène Carrère d'Encausse, elle aussi académicienne, en assurant la présidence d'honneur. Hommage sera rendu à l'écrivain à travers sa pièce, *La Conversation* -qui sera donnée à l'Opéra le vendredi- et une lecture de ces textes par Anny Duperey le samedi. L'édition 2014 ? Françoise Rossinot y pense déjà. *« Sitôt achevée, le travail sur la suivante commence ! ».*

- **Le programme complet sur lelivresurlaplace.fr**

Jacques Weber viendra faire plusieurs lectures cet automne.

Les artistes de l'Ecole de Nancy voient eux-mêmes leur inspiration happée par le conflit, comme le montre ce « Départ du réserviste » signé par Victor Prouvé (Musée Lorrain).

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

NANCY SE PRÉPARE

Le Musée Lorrain présentera en février 2014 une exposition exceptionnelle consacrée aux débuts de la guerre en Lorraine. L'occasion de découvrir l'importance de la bataille du Grand Couronné, près de Nancy.

Fin août 1914. Voisine immédiate de l'empire prussien, la Lorraine est en première ligne. Tout le long de la ligne de front, le territoire s'apprête à répondre au feu de la mitraille. Au nord de Nancy, sur les hauteurs du Grand Couronné, un moment clef et méconnu du début de la guerre va se jouer…

Malgré la présence de Guillaume II en personne, les troupes allemandes ne parviennent pas à prendre Nancy, défendue par la 6ème armée française du général de Castelnau. Bombardés, la ville et ses alentours ne cèdent pas. Au contraire : le front recule et se stabilise durablement, évitant une prise à revers des troupes françaises, quelques semaines plus tard, lors de la bataille de la Marne.

Dans les villes et villages alentours, les stigmates de la défaite de 1870 et la mutation rapide du conflit en une guerre moderne, d'un type inconnu, déclenchent une onde de choc que l'art, les journaux et les objets d'époque retranscrivent brutalement, avec une émotion sans pareil.

C'est ce moment charnière de l'histoire de Nancy et de la région, de février à septembre 2014, que le Musée Lorrain propose de raconter, dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre. Présidé par André Rossinot et animé par Lisa Laborie, commissaire de l'exposition, le comité scientifique a été installé en avril 2013.

« A mesure que le temps efface irrémédiablement les traces de la Grande Guerre, il nous revient plus que jamais d'en faire vivre la mémoire » explique Claude Grandemange, adjoint en charge des manifestations militaires et patriotiques. *« Pour que les générations d'aujourd'hui sachent ce qu'il advint ici et ce qu'il en coûta à la ville, à ses familles, au pays et à l'ensemble des belligérants, quelle que soit pour eux l'issue du conflit. »*

PRIX
LAURÉATS DE LA FRATERNITÉ

Dans le contexte actuel, la solidarité est précieuse. La Ville vient de créer un prix, qui récompensera chaque année quatre associations ou particuliers investis.

Les lauréats du premier prix «Nancy citoyenne, fraternelle et solidaire» ont reçu un chèque de 1500 € remis par André Rossinot et Valérie Debord.

Aucune loi ne l'impose, mais avec, c'est tellement mieux. La fraternité est ce petit rien qui, multiplié par autant de bonnes volontés, change tout. Pour encourager ces bénévoles, souvent anonymes, œuvrant avec discrétion et détermination, la Ville de Nancy vient de créer le prix "Nancy citoyenne, fraternelle et solidaire". *« Dans un monde, où les difficultés économiques et sociales entraînent de nombreuses inquiétudes, mais aussi des risques de repli sur soi, nous voulons rendre hommage à celles et ceux, acteurs individuels et associatifs, qui refusent de baisser les bras et font le choix de s'ouvrir aux autres »*, justifie Valérie Debord, adjointe au maire à la solidarité.

Chaque année, quatre prix de 1500 euros seront attribués à des actions particulièrement innovantes, efficaces et régulières. Lors de la première édition, cette année en avril, les Restos du Cœur ont reçu le prix « citoyenneté européenne pour les solidarités », le Cercle des Sourds a remporté le prix « initiative associative pour la solidarité intergénérationnelle contre la précarité », et le Buisson Ardent le prix « voisins solidaires, voisins fraternels ». Un coup de chapeau particulier a été donné à Geneviève Pupil, lauréate du prix spécial du jury en sa qualité de présidente de la Banque alimentaire.

- **Pour participer téléchargez le règlement complet sur www.nancy.fr. rubrique : Solidarité.**

Flashez ce code pour voir la vidéo en ligne.

LE BUISSON ARDENT, LE PLATEAU DE HAYE AU CŒUR

Il ne joue pas dans la même cour que les grands centres sociaux, mais sa petite taille est un véritable atout pour ce voisin bienveillant au cœur du Plateau de Haye. Depuis 50 ans, l'accompagnement mené par le Buisson Ardent auprès de 100 à 200 familles par an a pour maîtres mots l'émancipation et la citoyenneté. Accompagnement scolaire, alphabétisation, séjours de vacances, foot, hip-hop, informatique, arts plastiques, ateliers parents-enfants... *« Ce qui nous importe n'est pas l'activité en tant que telle mais ce que nous pouvons travailler au travers, comme la parentalité »*, explique Jean-Philippe Bolle, son président. Créé par la paroisse protestante de Nancy, son directeur est encore un pasteur, mais le fonctionnement est rigoureusement laïc, reposant sur 6 salariés et une trentaine de bénévoles. Cet été, pas de pause, le centre bat son plein !

Deux médecins, Isabelle Bouillevaux et Dominique Seigneur, animent la consultation en langue des signes mise en place à l'hôpital central avec l'appui du Cercle des Sourds.

ILS OUVRENT LE CERCLE DES SOURDS SUR LE MONDE

Le cheval de bataille du Cercle des Sourds, depuis sa création en 1955 : lutter contre l'isolement. Installée dans les locaux de l'institut de Jarville-la-Malgrange, l'association défend les intérêts des personnes sourdes et malentendantes auprès des pouvoirs publics, informe ses membres de leurs droits, réunit tous les 15 jours les anciens autour d'un repas, organise des sorties culturelles, et plus récemment des voyages. Le premier séjour, en mai dernier, a ainsi permis à plus de 100 personnes de visiter la Pologne avec un interprète en langue des signes. *« On veut qu'ils aient une vie comme les autres »*, commente son président, Thierry Poor. Sa grande fierté est assurément la consultation en langue des signes mise en place il y a dix ans à l'hôpital central. *« Avec deux médecins généralistes, une infirmière, une aide-soignante, une secrétaire et une assistante sociale maîtrisant tous ce langage, les sourds peuvent bien mieux prendre en charge leur santé. »*

RENCONTRE
MES ÉCOLES ET MOI

A 62 ans, Danielle Jantzem-Demange, ancienne directrice d'école à Nancy, part trois à sept mois par an transmettre sa vision d'une pédagogie émancipatrice dans des établissements francophones de pays en développement, avec l'association nationale AGIR-ABCD.

« Je suis très attachée à Nancy, où j'ai grandi. C'est mon père, agent du service du personnel de la Ville, qui m'a donné le feu sacré. C'était un humaniste engagé. Au sortir de la guerre, il a mis en place des échanges culturels avec l'Allemagne, notamment en tant que président des parents d'élèves de l'école du Placieux. Moi, j'ai fait toute ma carrière dans l'enseignement privé, comme institutrice en Moselle puis comme directrice de **l'école du Sacré-Cœur** et de l'école Jean-23 à Nancy. Mon approche : avec de l'empathie, de l'écoute, on réussit tout ce que l'on veut.

J'ai toujours voyagé comme une routarde, dormant chez l'habitant ou dans des congrégations religieuses. Le confort ne m'intéresse pas. L'envie m'est venue surtout à partir de mon expérience au Maroc, **en coopération à Ouarzazate**, en plein désert. J'avais 23 ans et pendant deux ans j'ai enseigné le français et la musique à des instituteurs marocains. J'ai vraiment compris qu'en essayant de comprendre comment les gens vivent, ce qu'ils pensent, on peut devenir plus tolérant.

En mission à l'étranger je forme à la fois **les enfants** et leurs instituteurs. Le besoin de connaissances en pédagogie est réel car ils apprennent souvent sur le tas. Au début ils m'imitent, puis je les invite à penser par eux-mêmes. Je procède par questionnement : c'est aussi un exercice démocratique. Je pars toujours seule, mais une étudiante de Nancy en lexicologie me rejoint régulièrement.

Chaque expérience est très forte, et je garde contact avec chacun. La première fois, au Liban, la crainte de la guerre était encore si présente que les enseignants n'arrivaient pas à se projeter dans la fête de fin d'année. Puis je suis allée au Maroc, une camionnette remplie de jeux éducatifs que j'avais collectés. En Tunisie j'enseignais à 18 enfants de cinq ans au moment de la révolution, et j'ai dû être rapatriée. Le voyage le plus dur fut celui **aux Comores**, en raison de la pauvreté et du poids des traditions.

Ma dernière mission, **au Rwanda**, fut la plus heureuse. Ils n'ont rien, alors la relation est nue, sans protocole, et ça me plait. Je ne faisais que de la formation, à dix enseignants, en tournant dans leurs classes. Ils étaient curieux, on riait beaucoup, par exemple quand ils inventaient des comptines qui n'avaient ni queue ni tête. Je suis revenue à Nancy avec le directeur de l'école, pour lui faire découvrir notre pédagogie, pendant cinq semaines. Fin 2013 ou début 2014, je compte faire venir deux autres enseignants, en stage sans doute à Saint-Sigisbert. Ma prochaine école ? Sûrement en Côte d'Ivoire ! »

NANCY SUR LA TOILE : L'ACTU

LES « MINI-SITES » FONT PEAU NEUVE

Nouveaux look, nouveaux usages pour les sites qui gravitent autour de nancy.fr : Saint Nicolas, Musée Lorrain, Rendez-vous Place Stanislas, Livre sur la Place… En tout 8 sites ont été repris en quelques mois pour un meilleur confort de lecture et de navigation. Dernier en date : celui des Archives municipales de Nancy qui met à disposition un logiciel facilitant la recherche de documents.

La consultation s'effectue soit par une navigation dans le cadre de classement, soit par une interrogation à partir de formulaires de recherche. L'application intègre aussi une visionneuse d'images afin de consulter les documents numérisés.

UNE NOUVELLE WEBCAM

Expatriés, Nancéiens ou touristes : la webcam du site nancy.fr remporte un franc succès. Elle offre une vue imprenable sur la place Stanislas depuis l'hôtel de ville. Une deuxième webcam présente désormais un autre point de vue depuis le Pavillon Jacquet, au-dessus du Grand Café Foy. Un dispositif destiné à tous ceux qui veulent suivre en direct l'actualité de la célèbre place !

NANCY TOURISME : PLUS DE WEB !

Un an après le lancement du nouveau site de Nancy Tourisme (www.nancy-tourisme.fr) version française, anglaise et allemande, le portail d'information a vu le nombre de réservations par internet augmenter. La rubrique « Bons plans » propose par exemple de réserver en ligne une visite guidée de la ville ou d'acheter son Pass Musées. Pour l'été, la rubrique « Idées temps libre » sera une précieuse source d'informations avec des thématiques facilitant la recherche (pour la famille, en cas de pluie, pour une soirée…)

Nancy Tourisme se développe aussi sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Flickr, Youtube, Pinterest… Mention spéciale pour le réseau de géolocalisation Foursquare : pour votre premier « check in » à Nancy Tourisme, vous présentez l'offre à l'espace boutique et vous recevez une surprise… Bienvenue à Nancy !